

06 Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Au cours du débat, l'ensemble des remarques s'est concentré autour du Collège unique et de ses dernières évolutions : représente-t-il aujourd'hui une structure capable d'apporter des réponses adaptées à la particularité de chaque enfant ?

I. L'humain, naturellement divers

A. Diversité socio-culturelle. La diversité de niveau est un fait indéniable, d'abord lié à une réalité sociologique : les enfants appartiennent à des milieux de cultures diverses. Celles-ci ne sont pas toutes valorisées de la même façon par le dispositif scolaire.

B. Diversité cognitive. Les différentes cultures ne développent pas des ressources identiques chez l'enfant. Or, le système scolaire actuel met l'accent sur l'abstraction et évalue par rapport à elle, oubliant que les capacités manuelles ou pratiques sont tout autant profitables au développement personnel et à la société. On fait remarquer que le recrutement des Grandes écoles ne se fonde plus désormais sur la seule qualité d'abstraction, mais également sur des facultés plus pratiques ou artistiques.

C. Une éducation unique ? Le Collège unique a essayé de répondre à cette diversité, mais il n'a pas trouvé d'équilibre : pour les uns, l'enseignement qu'il délivre est trop ardu, pour d'autres au contraire le niveau baisse. La structure est inadaptée aussi bien pour les enfants en difficulté, qu'on a la sensation de « traîner », que pour ceux ayant plus d'aisance, qu'on « fait traîner ».

Nous dirons donc synthétiquement que, parce qu'il ne reflète pas exactement le visage de la société et des hommes qui y vivent, le Collège actuel ne peut pas en lui-même accueillir l'ensemble des enfants.

II. Le Collège unique dans le cursus scolaire global

Cependant, les obstacles rencontrés en collège sont également liés à des défauts du dispositif éducatif en amont et en aval de cette période, ainsi que de ses structures auxiliaires.

A. L'École primaire. En amont, l'École primaire ne procède pas à un repérage systématique des élèves en difficulté et n'apporte pas de solution satisfaisante pour les réinsérer dans la norme fixée par le niveau qu'on exige d'eux à l'entrée en Sixième. Ne faut-il pas réintroduire le redoublement, malgré les défauts qu'on lui connaît, ou inventer des enseignements spécifiques qui permettent aux moins bons de s'améliorer ?

B. Le nouveau baccalauréat. En aval, l'objectif des 80 % d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat, défini par l'article 3 de la loi de 1989, semble utopique au vu des résultats obtenus (stagnation à 65 %), ce qui amène à sa remise en cause. Est-il adapté ?

C. Les structures auxiliaires. Contrairement à l'École primaire et au Lycée, les structures auxiliaires du Collège – telles SEGPA, alternance, dispositifs-relais, ou encore cycles d'adaptation – ne pèchent pas dans leur fonctionnement ou leurs objectifs, mais font cruellement défaut. En fermant les collèges d'enseignement technique, qu'on accusait de ghettos, en réduisant voire en abolissant les parcours pédagogiques différenciés qui s'étaient mis en place au début du Collège unique, l'Éducation nationale s'est finalement empêchée de répondre à ses objectifs d'égalité des chances.

En bref, le Collège unique, qui représentait en lui-même un raidissement du système antérieur, s'est rigidifié par la suite à cause du déséquilibre existant, chez les décideurs de l'Éducation nationale, entre intentions et moyens mis en œuvre.

III. L'assouplissement des enseignements

La diversité des niveaux ne sera réellement prise en compte que si les structures s'assouplissent et donnent à l'enfant la possibilité de trouver un rythme propre à ses facultés.

A. Un enseignement par niveau de connaissance. Un parcours qui ne serait pas contraint par le temps et l'âge de l'enfant, mais par la validation d'acquis, apparaît mieux adapté à la diversité des niveaux et des attentes. Le collège sanctionnerait le même niveau qu'actuellement, mais l'élève pourrait être, la même année, au niveau 1 en Mathématiques tandis qu'il aurait déjà atteint le niveau 3 ou 4 en Anglais, etc.

B. La volonté du corps professoral. On imagine que ce cursus très personnalisé demanderait une gestion humaine très lourde. Sa réussite repose en partie sur la volonté et l'enthousiasme du corps professoral, dont certains – jusque parmi les professeurs – critiquent l'absence. Celle-ci s'explique en partie par l'évolution de la société actuelle, dite de « consommation », qui rend passifs aussi bien les élèves que leurs enseignants.

C. Des moyens plus importants et gérés avec cohérence. Néanmoins, un tel dispositif éducatif requerrait surtout des financements plus conséquents que ceux reçus à l'heure actuelle par les collèges. Si l'État veut améliorer ses dispositifs éducatifs et faire de l'École un lieu d'épanouissement civique et personnel, il doit y

nommer des professeurs de la formation desquels il se porte garant ; il doit aussi assurer un cadre de vie cohérent aux enfants, et pour cela assumer la gestion de ses personnels administratifs et de ses matériels.

Priorité : si le Collège unique n'est pas forcément à proscrire, on doit y nuancer le parcours selon l'enfant et ses facultés ; cette amélioration restera impossible tant que les postes de professeurs et les enveloppes budgétaires dévoués aux collèges ne seront pas revus à la hausse.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

I - Les rythmes scolaires :

- éléments de discussion : les élèves, toujours pressés, n'ont pas assez de temps pour réfléchir, assimiler, s'exprimer autrement. Etudes surchargées, peu d'espace pour se détendre, trop de travail à la maison.
- Propositions : classes moins nombreuses, plus d'études, de surveillants, d'espace (respirer, se détendre), permettre aux plus lents de progresser à leur rythme (2 classes en 3 ans).

II - Les programmes :

- Eléments de discussion :
 - Les programmes ne sont adaptés que si les élèves sont au niveau de la classe antérieure,
 - Certaines matières et points des programmes n'ont pas toujours de sens pour l'enfant.
- Propositions :
 - dès la 5^{ème} parcours diversifié adapté à l'élève : choisir sa voie, y compris l'enseignement de disciplines adaptées au choix professionnel,
 - remettre l'enfant au centre des préoccupations (pas seulement le programme) ; accompagner les enfants dans leur choix.

III - Motiver les élèves :

- Eléments de discussion :
 - rôle du professeur : « donner envie » à l'élève, mais lui-même est parfois découragé, inquiet,
 - élèves faibles ne peuvent s'intéresser à un discours qui les dépasse,
 - de très nombreuses expériences menées... mais jamais de bilan, ne servent à rien.
 - On supprime beaucoup des orientations qui motivaient vraiment certains élèves (CPPN, transition...)
 - Ne pas adapter les parcours des élèves à la finalité sociale,
 - Parents parfois démunis : donnent à l'Education nationale le rôle d'éduquer l'enfant, « consommateur ».
- Propositions :
 - Revenir sur certaines expériences passées, toutes ne sont pas mauvaises,
 - Former les élèves à réfléchir avec une pédagogie de projet : métiers mais aussi points forts de chaque élève.
 - Revaloriser les métiers manuels et permettre des passerelles vers un retour à l'enseignement général : laisser à l'élève le temps de choisir,
 - Multimédia : seulement un outil, mais indispensable au collège : mieux encadrer les enfants (personnel, matériel) pour atténuer les différences sociales face à l'utilisation de l'informatique
 - Une suggestion : bloquer sur l'emploi du temps des élèves une demi journée pour études adaptées à la demande des élèves avec présence des professeurs (exemple : professeur d'espagnol «au service» d'élèves en difficultés ou en approfondissement + aide des parents compétents). Cela souligne la cohérence de l'équipe, associe les parents à la progression, l'élève est libre en rentrant à la maison...

Priorité : remettre l'élève dans sa diversité au cœur du système éducatif.

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Ce thème amène la réflexion sur le problème de la décentralisation. Les participants reviennent sur le mouvement de grève du printemps 2003. La discussion permet d'éclaircir certains malentendus : au début du mouvement, les parents n'ont pas mesuré les enjeux de la décentralisation, ont cru à des revendications sectorielles. La communication des enseignants n'a sans doute pas été assez efficace, et très mal relayée par les médias, qui jouaient plutôt la carte de la dramatisation (le Bac aura-t-il lieu ?). Pourquoi le mouvement n'a-t-il pas repris en septembre ? les problèmes sont-ils réglés pour autant ? Non. Si le mouvement des professeurs s'est essouffé, c'est plus par sentiment de lassitude et l'impression de ne pas être entendu. Mais les inquiétudes sont toujours là.

Tout d'abord, le transfert des personnels TOS et ATOS sur les collectivités régionales pose un problème de financement : le Conseil régional aura-t-il partout les moyens de financer l'école, de gérer ces personnels ? Ne fera-t-il pas des choix, selon la richesse de sa région ?

Comme le fait remarquer un parent d'élève, la décentralisation risque d'amener à une privatisation cachée des services d'entretien et de restauration, d'ici à quelques années, donc un coût plus élevé pour les parents. Qu'en sera-t-il des familles défavorisées ? De plus, dans l'école, tout adulte, quelle que soit sa fonction dans l'établissement, a un rôle éducatif à jouer ; comment pouvons-nous attendre ce rôle de personnels non-Education Nationale ?

D'autre part, toutes ces activités qui ne semblent directement liées à l'enseignement ont une incidence certaine ; déjà, le souci d'économie dans le domaine des transports empêche l'équipe pédagogique de notre Collège d'organiser le déroulement de la journée de la semaine comme elle le souhaite. Devrons-nous, à l'école, obéir à une logique marchande ? Est-ce cette valeur que nous voulons transmettre aux enfants ?

L'inquiétude principale émergeant du débat est celle de la décentralisation de l'enseignement lui-même, qui se profile à plus ou moins long terme. C'est la question fondamentale des contenus et de la qualité de l'enseignement : peut-on garantir une réelle égalité des chances si l'éducation dépend de la richesse de la région, des besoins locaux ? Comment les enfants pourront-ils suivre la formation qu'ils souhaitent si leur région ne propose que les filières correspondant à l'emploi local ?

Les participants évoquent l'exemple de la Grande-Bretagne, où le contenu des programmes et les diplômes diffèrent selon les régions. Cela permet-il une concurrence bénéfique pour les élèves ? Non, car les universités sélectionnent leurs candidats selon les régions les plus prestigieuses, et le système produit donc des diplômes au rabais. Si l'on établit ce système de concurrence entre les établissements, qui voudra des élèves en difficulté ? Les enfants sont-ils une marchandise, doivent-ils être « rentables » ? Il s'agit vraiment de se poser une question essentielle : l'école au service de quelle de quelle société ?

Cette question conduit à un problème plus vaste : celui des modèles imposés par l'Europe. En ce qui concerne l'éducation, le modèle européen remet en cause notre histoire nationale, les valeurs que cherchait à transmettre l'école laïque, gratuite et obligatoire. Notre gouvernement doit défendre cette spécificité française, car l'éducation est un vecteur essentiel d'identité culturelle.

Une position unanime se dégage de cette discussion, aussi bien de la part des parents d'élèves que des personnels éducatifs : le refus de la décentralisation qui conduirait à une privatisation de l'éducation.

Priorité : nous ne voulons pas d'une école soumise à une logique de rentabilité, nous ne voulons pas d'une école dépendant des intérêts et problèmes locaux ; nous voulons une éducation véritablement Nationale, un enseignement équitable pour tous, qui place toujours au centre du projet l'intérêt de l'enfant.